

DUER

Elaborer le Document Unique d'Évaluation des Risques et Gestion de la Sécurité dans le Secteur Agricole



INTRA : dans vos bureaux ou à distance



Formation accessible en entrée et sortie permanente



Ouvert à tout public (personnes en situation de handicap - nous contacter)

98.2 % *

DE CLIENTS SATISFAITS

* sur l'ensemble de nos formations

INFORMATIONS



Participants 2 à 8 personnes



Durée 15 jours / 105h



Plage horaire 8h30 à 12h00
14h00 à 17h30



Intervenants Hervé Lambert
Régine Fischer



Prix Intra : à partir de 1500 €/j
Cout global : 22 500 € HT
Inter : 2812.50 € HT / pers

Ce prix inclut les frais de dossier, l'ingénierie pédagogique et la gestion du système documentaire Qualiopi.

Intra : conçues spécifiquement pour et sont limitées aux employés d'une seule organisation.

Inter : ouvertes à des participants provenant de différentes organisations.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre les principes et objectifs du Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER).
- Identifier, évaluer et hiérarchiser les risques professionnels spécifiques au secteur agricole.
- Mettre en place et actualiser un DUER conforme à la législation en vigueur.
- Acquérir les bases de la gestion de la sécurité dans le secteur agricole.
- Sensibiliser et former le personnel à la sécurité au travail, y compris la gestion des équipements de protection individuelle (EPI) et la gestion des incidents et des premiers secours.

PRE-REQUIS

- Aucun prérequis spécifique en termes de formation ou d'expérience professionnelle n'est nécessaire.
- Une motivation à améliorer la sécurité au travail dans le secteur agricole.
- La capacité à suivre des cours théoriques interactifs et à participer à des exercices pratiques.
- Une compréhension de base de la langue dans laquelle la formation est dispensée.
- La disponibilité pour participer à l'intégralité de la formation, y compris les sessions théoriques, les exercices pratiques et les évaluations.

PUBLIC CONCERNE

- Les travailleurs du secteur agricole, y compris les agriculteurs, les ouvriers agricoles et les responsables de l'exploitation.
- Les gestionnaires ou responsables des ressources humaines dans les entreprises agricoles.
- Les professionnels souhaitant acquérir des compétences en matière de santé et sécurité au travail dans le secteur agricole.
- Les représentants du personnel ou les membres des comités de santé, de sécurité et des conditions de travail (CSSCT) intéressés par le renforcement des pratiques de sécurité dans les exploitations agricoles.
- Les organismes de formation ou de conseil qui souhaitent proposer des services de formation en santé et sécurité au travail aux entreprises agricoles.
- Accessibilité possible aux personnes en situation de handicap sous condition d'étude et d'acceptation de votre dossier par nos services experts

LIEUX ET DATES

- Formation accessible en entrée et sortie permanente.
- Les démarrages ou fins de périodes de formation peuvent être planifiés tout au long de l'année civile, sans dates prédéterminées à l'avance.
- Possibilité de dispenser la formation en INTRA: dans vos locaux ou à distance.
- Délai d'accès de 10 jours à partir de la signature de la convention et/ou de l'accord de financement de l'OPCO

METHODES MOBILISEES

- La participation active aux cours théoriques interactifs, en posant des questions et en contribuant aux discussions.
- L'analyse et l'évaluation de cas pratiques liés à la gestion des risques professionnels dans le secteur agricole.
- La réalisation d'exercices pratiques visant à identifier et à hiérarchiser les risques spécifiques à différents environnements de travail agricole.
- La création ou la mise à jour d'un Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER) pour une exploitation agricole, en utilisant les connaissances acquises lors de la formation.
- La participation à des simulations d'incidents et de situations d'urgence pour mettre en pratique les compétences en matière de premiers secours et de gestion des incidents.
- L'auto-évaluation régulière de ses connaissances à travers des questionnaires à choix multiples (QCM) ou d'autres formes d'évaluation formatives.
- La réalisation d'une évaluation finale portant sur la compréhension des principes fondamentaux de la sécurité au travail dans le secteur agricole, y compris la gestion du DUER et des équipements de protection individuelle (EPI).

MATERIEL UTILE

- Ordinateur portable équipé d'une Webcam
- Une connexion internet
- Application ZOOM ou TEAMS

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Accompagnement individuel ou en groupe
- Formation accessible en ligne
- Assistance téléphonique après la formation
- Vidéoprojecteur, PowerPoint, paperboard

CONTEXTE

Face à l'évolution des conditions de travail et à l'augmentation des risques professionnels, le contexte économique, social, et politique actuel met en lumière la nécessité impérieuse d'assurer un environnement de travail sécurisé et sain. Cette exigence découle d'une prise de conscience accrue des coûts humains et financiers associés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, ainsi que d'une volonté politique de renforcer la législation en matière de santé et sécurité au travail. Ces facteurs ont mené à la mise en place de réglementations strictes, dont l'obligation pour toutes les organisations de rédiger et de maintenir à jour le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Cette contrainte réglementaire, bien qu'elle puisse être perçue comme une charge supplémentaire par les organisations, représente en réalité une opportunité significative. Elle incite les entreprises à adopter une démarche proactive de gestion des risques, qui non seulement répond aux exigences légales mais contribue également à l'amélioration de la qualité de vie au travail. En identifiant et en prévenant les risques, les organisations peuvent réduire l'absentéisme, augmenter la productivité, et améliorer l'engagement des salariés. Par ailleurs, une gestion efficace des risques professionnels renforce l'image de marque de l'entreprise, la rendant plus attractive tant pour les talents actuels que potentiels.

De ce fait, la formation sur le DUERP devient un levier stratégique pour transformer cette contrainte en avantage compétitif. Elle permet de doter les collaborateurs des compétences nécessaires pour non seulement se conformer à la législation, mais aussi pour instaurer une culture de sécurité durable, favorisant ainsi un environnement de travail optimal. En somme, l'investissement dans la sensibilisation et la formation relative au DUERP est une démarche bénéfique, engendrant des retombées positives tant sur le plan social qu'économique pour les organisations.

Cette formation sur le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est cruciale pour tout collaborateur impliqué dans la santé et la sécurité au travail. En pleine évolution des risques professionnels, elle vise à sensibiliser sur l'importance de la prévention, à clarifier les obligations légales, et à développer une méthodologie efficace d'évaluation et de gestion des risques. Elle constitue une opportunité pour améliorer la qualité de vie au travail, renforcer la conformité légale et favoriser une culture de sécurité. Une approche interactive, alliant théorie et pratique, permettra aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour élaborer et mettre à jour le DUERP, engendrant un environnement de travail plus sûr et productif.

PROGRAMME DE FORMATION

Module 1 : Introduction au DUER et législation (14 heures)

- Les principes et objectifs du DUER
- La réglementation en matière de santé et sécurité au travail

Module 2 : Analyse des risques spécifiques au secteur agricole (14 heures)

- Les risques liés à la manipulation et à l'utilisation de matériel agricole
- Les risques liés à l'environnement de travail (champs, entrepôts, etc.)

Module 3 : Méthodologie d'évaluation des risques (14 heures)

- Les différentes méthodes d'identification et d'évaluation des risques
- La hiérarchisation des risques

Module 4 : Élaboration et mise en place du DUER (14 heures)

- La structuration du document unique
- Les actions de prévention à mettre en place

Module 5 : Sensibilisation et formation du personnel (7 heures)

- L'importance de la sensibilisation à la sécurité au travail
- La participation des salariés à la démarche de prévention des risques

Module 6 : Gestion des équipements de protection individuelle (EPI) (14 heures)

- Identification des équipements de protection adaptés au secteur agricole
- Formation à l'utilisation correcte des EPI
- Entretien et suivi des EPI

Module 7 : Gestion des incidents et premiers secours (14 heures)

- Protocoles à suivre en cas d'incident ou d'accident sur le lieu de travail
- Formation aux premiers secours adaptée au secteur agricole
- Mise en place d'un plan d'action d'urgence

PROGRAMME DE FORMATION

Module 8 : Maintenance préventive et sécurité des machines agricoles (14 heures)

- Importance de la maintenance préventive dans la prévention des accidents et des pannes sur les machines agricoles
- Identification des risques liés à l'utilisation et à la maintenance des machines agricoles
- Bonnes pratiques de maintenance et d'entretien pour garantir la sécurité des utilisateurs et prolonger la durée de vie des machines
- Formation sur les procédures de sécurité à suivre lors de l'utilisation et de la maintenance des machines agricoles
- Élaboration d'un plan de maintenance préventive adapté aux besoins de l'entreprise

A L'ISSUE DE CETTE FORMATION, LES PARTICIPANTS SERONT CAPABLES

- Comprendre les principes et les exigences légales du Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER) dans le secteur agricole.
- Identifier, évaluer et hiérarchiser les risques professionnels spécifiques rencontrés dans les exploitations agricoles.
- Mettre en place et actualiser un DUER conforme à la réglementation en vigueur, en intégrant les spécificités du secteur agricole.
- Appliquer les mesures de prévention adéquates pour réduire les risques identifiés, y compris la gestion des équipements de protection individuelle (EPI).
- Réagir de manière efficace en cas d'incidents ou d'accidents survenant dans l'environnement de travail agricole, en mettant en pratique les compétences acquises en matière de premiers secours et de gestion des urgences.

LES AVANTAGES DE CETTE OFFRE

- Formation complète : Cette offre propose une formation exhaustive couvrant tous les aspects de la gestion de la sécurité dans le secteur agricole, de la théorie à la pratique.
- Conformité réglementaire : Les participants acquerront les connaissances nécessaires pour mettre en place un Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER) conforme à la législation en vigueur.
- Adaptation au secteur : Les contenus sont spécifiquement conçus pour répondre aux besoins et aux défis rencontrés dans le secteur agricole, assurant ainsi une pertinence maximale.

LES AVANTAGES DE CETTE OFFRE

- Approche pratique : La méthodologie pédagogique comprend des exercices pratiques, des études de cas et des simulations d'incidents, offrant une expérience d'apprentissage concrète et immersive.
- Amélioration de la sécurité : En formant le personnel à identifier, évaluer et gérer les risques professionnels, cette offre contribue à créer un environnement de travail plus sûr et plus sécurisé pour tous les acteurs du secteur agricole.

MODALITES D'EVALUATION (EN AMONT)

- Un entretien individuel précédera toute inscription
- Questionnaire de pré-évaluation
- Évaluation des connaissances à l'entrée en formation

MODALITES D'EVALUATION (EN AVAL)

- Évaluation des connaissances à la fin de la formation
- Attestation de formation
- Certificat de réalisation

MODALITES DE FORMATION A DISTANCE (FOAD)

- La formation pourra être suivie via la plateforme ZOOM ou TEAM. Le formateur vous indiquera sur quel support la formation sera dispensée.
- Pour pouvoir suivre cette formation dans de bonnes conditions une simple connexion internet et une webcam sont nécessaires.
- En cas de souci de connexion, le formateur sera disponible via le numéro de téléphone indiqué dans votre convocation.
- Evaluation continue pendant la formation à travers de nombreux exercices pratiques
- En fin de formation le stagiaire devra remplir et renvoyer la feuille d'émargement et l'évaluation à chaud de la formation.

LES INTERVERNANTS

Hervé Lambert

Intervenant senior, dirigeant du cabinet ARGOS, spécialisé pour toutes les questions de stratégie et de finance dans les petites entreprises depuis près de 30 ans. Master II et CNAM ITB.

Régine Fischer

Coach certifiée par l'Institut Coaching d'Alsace, Ex-directrice de Mission Locale, avec un réseau étendu dans les collectivités publiques et des compétences en communication, elle met à disposition ses diverses compétences en ingénierie pédagogique et financière. Profil de formatrice avec compétences en direction de business unit.

LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT

- Notre service d'ingénierie pédagogique et financière mobilise des fonds publics pour trouver les meilleures solutions de financement adaptées à votre projet de formation.
- Nous avons établi une collaboration de longue date avec les OPCO (opérateurs de compétences) afin de faciliter l'accès aux dispositifs de financement prévus par la loi «avenir professionnel».
- Ces dispositifs offrent aux personnes en formation et à leurs entreprises plusieurs options de prise en charge selon les critères spécifiques de chaque OPCO.

Pour de plus amples informations, notre équipe de gestionnaires spécialisés est à votre disposition pour vous guider dans le choix de vos formations et vous accompagner dans les démarches administratives.